|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

39ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

01 au 12 novembre 2021

**Examen du rapport de l’Irlande**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 09 novembre 2021*

 *(14h30-18h00)*

**Madame la présidente,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la Délégation de l’Irlande à ce 3ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Togo salue les efforts fournis par l’Irlande pour mettre en œuvre des recommandations qui lui avaient été adressées, à l’issue du cycle précédent.

Sous le bénéfice de ce qui précède, et dans un esprit constructif, le Togo souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. La ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
2. La révision de la loi sur la Commission des droits de l’homme et de l’égalité pour étendre ses compétences à la protection de tous les droits consacrés par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
3. La ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La délégation togolaise souhaite plein succès à l’Irlande dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

**Je vous remercie**